Attractivité industrielle : « le site France doit regagner en compétitivité »

Publié le 14 janvier 2020

« A quelques semaines de la présentation par Emmanuel Macron du "pacte productif pour le plein-emploi en 2025", et à la veille de l'événement Choose France, du 16 au 21 janvier », Le Monde (page 15) se penche sur une enquête publiée par le cabinet d'audit et de conseil EY sur l'attractivité industrielle de la France.

Selon le rapport, « *la France conserve la première place européenne, loin devant la Turquie et l'Allemagne* », même si « *sa compétitivité reste néanmoins "fragile" dans un contexte international marqué par la décélération de la production industrielle et un fort regain de protectionnisme* ».

« *Le site France doit regagner en compétitivité* », estime en effet le journal, qui rappelle que « *la part de l'industrie dans la richesse nationale est deux fois moindre qu'en Allemagne, et qu'en vingt ans ses secteurs phares (hors aéronautique) ont perdu des parts de marché de près de 40 %* ». L'article ajoute que « *la formation, pour être plus en adéquation avec les besoins des usines, est primordiale, tout comme la stabilité fiscale, un point "critique" que les étrangers jugent plus important que les charges sociales* ». Si les industriels européens, américains ou asiatiques se féliciteraient « *de la baisse sur cinq ans de l'impôt sur les sociétés, du maintien du crédit impôt-recherche et de la transformation du CICE en baisse pérenne de charges* », ils souhaiteraient « *une trajectoire de baisse des impôts de production, qui ont pesé 72 milliards d'euros en 2018* ».

>> Consulter l'article sur le site du Monde